



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

Trente-deuxième session

Session en ligne, 8-17 février 2021

Discours d'ouverture

Son Excellence Monsieur Julien Denormandie
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

- *Seul le prononcé fait foi* -

Monsieur le Président de la Commission du Codex Alimentarius, Madame et Messieurs les vice-présidents,
Monsieur le Président du Comité sur les Principes Généraux, cher Jean-Luc,
Mesdames et Messieurs les délégués et observateurs,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, de
l'Organisation mondiale de la santé, et du Secrétariat du Codex,

C'est avec un grand honneur et grand plaisir que je vous souhaite, au nom du Gouvernement français, la bienvenue pour cette 32^{ème} session du Comité du Codex Alimentarius sur les Principes Généraux, leCCGP.

[Format virtuel - Covid 19, importance du multilatéralisme]

À l'issue d'une année 2020 extrêmement perturbée en raison de la pandémie de COVID-19, la France, en tant que pays-hôte du CCGP, a décidé d'en organiser la 32^{ème} session par vidéoconférence.

Dans un monde qui fait face à une pandémie de grande ampleur, les acteurs de l'alimentation sont confrontés partout au défi de produire des aliments sains et de qualité en quantité suffisante, tout en affrontant des risques d'aléas sanitaires, économiques et climatiques qui se sont accrus. La crise du Covid-19 a mis en lumière la nécessité absolue de promouvoir une approche intégrée de la santé et de connecter dans la pratique les différents secteurs de la santé humaine, de la santé animale et de l'environnement.

L'alliance tripartite « Une seule santé » entre l'OMS l'OIE et la FAO incarne cette approche en travaillant pour la prévention et la lutte contre les risques sanitaires à l'interface homme-animal-écosystèmes. Le gouvernement français soutient activement les efforts engagés pour aller encore plus loin, en y associant les organisations internationales compétentes en environnement et biodiversité. Le lancement en novembre 2020 par l'OMS, la FAO, l'OIE, le PNUE, l'Allemagne et la France, du « Conseil d'experts de haut niveau Une seule santé » constitue donc un espoir majeur dans la prévention et la gestion des futures épidémies mondiales.

Nous devons également agir pour que nos systèmes alimentaires puissent satisfaire les besoins vitaux d'une population croissante, et notamment ceux des plus démunis. Dans le contexte de la pandémie, les instances de normalisation internationale telles que le Codex Alimentarius doivent faire preuve d'endurance pour continuer à fonctionner sans laisser personne de côté.

Je vous encourage à la poursuite des travaux dans le respect des valeurs fondamentales du Codex, notamment en matière de transparence et d'ouverture. Pour ce faire, ils doivent reposer sur des procédures solides ; le CCGP en est le garant.

En particulier, l'analyse des risques, avec notamment son principe fondamental de séparation de l'évaluation et de la gestion des risques, est la colonne vertébrale de toute norme Codex en matière de sécurité sanitaire des aliments. Ainsi, les comités et la Commission sont des organes de gestion des risques qui doivent décider en toute connaissance de cause, sur la base de l'évaluation scientifique mais aussi des autres facteurs légitimes, comme le détaillent les procédures du Codex. Les attentes sociétales et préoccupations de nos consommateurs ne peuvent être ignorées, telles qu'elles se développent chacune dans leur contexte particulier ; elles sont incontournables pour assurer la durabilité des systèmes alimentaires.

La participation de nombreuses délégations et de multiples observateurs à cette première session virtuelle du CCGP est remarquable et témoigne d'une forte volonté de faire progresser ensemble les sujets au cœur du Codex Alimentarius, de poursuivre les travaux et les débats interrompus en 2020 par la situation sanitaire. La vision de la France, je veux le rappeler, est celle d'un multilatéralisme qui préfère le dialogue au rapport de force et qui pose un cadre pour l'action commune au bénéfice de tous, et en particulier des plus vulnérables pour maintenir une paix durable.

[Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, objectifs de développement durable, durabilité des systèmes alimentaires et side event]

Plus que jamais, tous ensemble, nous avons le devoir de garantir la durabilité de nos modes de production et de consommation alimentaire et de définir en conséquence les orientations que nous souhaitons impulser à notre agriculture, à notre alimentation pour les années à venir.

L'organisation du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires à l'automne 2021 s'inscrit dans la Décennie pour la nutrition ; il vise à faire émerger des pistes d'action pour la progression des 17 Objectifs de développement durable définis en 2015. Au côté des Etats, le Codex alimentarius, ce programme conjoint de la FAO et de l'OMS, peut accompagner la réalisation de ces Objectifs notamment dans le domaine de l'approvisionnement en aliments sains et de qualité. L'adoption récente par l'Union Européenne du « Pacte vert pour l'Europe » et de la stratégie « De la ferme à la table », dans lesquels la France s'investit pleinement, fait écho à cette démarche pour rendre plus durable le système alimentaire européen. Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires suscite des attentes importantes, auxquelles la transformation des systèmes alimentaires devra répondre.

Je tiens ici à souligner qu'agir tout au long du processus d'élaboration des normes du Codex Alimentarius représente un moyen réel pour promouvoir à l'échelle mondiale une alimentation saine, durable, garantissant des pratiques commerciales loyales et contribuant au développement et à la réalisation des objectifs du développement durable. Quelle que soit l'évolution des systèmes alimentaires, ces derniers auront besoin des normes du Codex Alimentarius. Il s'agira de mieux nourrir les populations en agissant parallèlement pour sauvegarder la planète. Le Président Macron a lui-même rappelé en 2019, lors de l'ouverture du Salon International de l'Agriculture à Paris, que la France doit œuvrer pour que le Codex alimentarius puisse constituer pour tous les pays du monde la grammaire commune d'une alimentation et d'une agriculture saine.

Dans la perspective du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, l'Union Africaine, avec le soutien de la France et de la Commission Européenne, organise un événement parallèle ce 10 février, consacré aux enjeux sanitaires et phytosanitaires dans la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine. Je suis heureux de la participation de Son Excellence Agnès Kalibata, envoyée spéciale des Nations Unies pour le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires à l'ouverture de cet événement, dont le sujet est au cœur du mandat du Codex Alimentarius.

[Autres principaux sujets à l'ordre du jour du CCGP]

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour de ce comité, certains répondent pleinement aux défis à relever face à la situation sanitaire mondiale que j'ai évoquée précédemment. C'est le cas notamment des discussions que vous aurez sur les procédures pour les comités travaillant par correspondance, travaux initiés avant la pandémie, ils prennent aujourd'hui une résonance particulière. De telles modalités de travail ont ainsi une place croissante dans un monde où la dématérialisation, les nouvelles technologies d'information et de communication mais aussi l'optimisation budgétaire occupent chaque jour une place prépondérante dans la conduite et la mise en œuvre de politiques publiques. A plus long terme, c'est tout un champ de réflexion qui s'ouvre pour faire le meilleur usage des moyens de travail modernes y compris virtuels, mais encadrés par des procédures assurant ouverture, transparence et efficacité. Il est donc temps d'aller de l'avant.

Le Codex est un organe normatif, ses ambitions ne peuvent être couronnées de succès que si chacune des parties prenantes prend conscience de l'importance de ses productions. Les normes du Codex sont souvent à l'origine des législations nationales. Le Codex doit être la référence mondiale en matière de normes alimentaires, et cela suppose avant tout que ses normes soient utilisées le plus largement possible, et par tous les acteurs concernés. Le consensus établi durant le processus de construction de ces normes au sein du Codex en garantit la légitimité et leur appropriation ultérieure.

Il sera utile de débattre, dans le cadre de ce comité, des moyens à mettre en œuvre afin d'améliorer la connaissance de l'utilisation des normes à l'échelle mondiale ; cette analyse est indispensable pour s'assurer de l'atteinte des objectifs portés par le Codex. C'est donc un sujet que nous avons prévu d'aborder dans le cadre du document présenté au point 7 de l'ordre du jour. Disposer de données sur l'utilisation des normes est une ambition commune à d'autres organes normatifs tel que l'Organisation mondiale de la santé animale et l'expérience acquise par d'autres organisations internationales en la matière permettra aussi d'enrichir la réflexion. Une meilleure connaissance de l'utilisation des normes permettrait d'identifier quelles normes sont les plus utiles mais aussi de comprendre quels défis pose l'application des normes du Codex et, *in fine*, d'améliorer l'efficacité du Codex dans son ensemble.

Par conséquent, c'est un véritable honneur d'ouvrir les travaux du CCGP, dont l'importance pour le fonctionnement du Codex est reconnue de tous. Je souhaite dans cette optique que vos discussions confortent le secrétariat, la FAO et l'OMS, que je tiens à remercier pour la qualité des documents qu'ils nous ont soumis malgré les circonstances pour ce comité.

Mesdames et Messieurs, honorables délégué(e)s,

Avant de vous confier à la Présidence de Jean-Luc Angot dont je sais qu'il saura être efficace pour faire de cette session au format inédit une réussite, je voudrais adresser mes remerciements au secrétariat du CCGP qui s'est très fortement impliqué pour l'organisation de cet événement.

Il me reste à vous renouveler tous mes vœux de bienvenue à cette 32^{ème} session du CCGP et à vous souhaiter de fructueux débats.

Je vous remercie.